



Rapport d'activité 2007

FEDITO BXL ASBL
Rue du Président 55
1050 Bruxelles
Tél. : 02/514 12 60
Fax : 02/513 81 44

<http://www.feditobxl.be>
courrier@feditobxl.be

RAPPORT D'ACTIVITES FEDITO 2007

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
VIE DE LA FÉDÉRATION.....	4
Conseil d'administration de la FEDITO.....	4
AG : réunions et composition	4
Autres réunions	4
Formations suivies	5
ACTIVITÉS.....	5
Information et communication :.....	5
Assudoc-Bibiliodrogues.....	8
Inventaire alcool, cannabis et formation.....	9
GT formation du personnel pénitentiaire.....	9
GT formation des travailleurs sociaux.....	9
Plate-forme de sensibilisation à la Réduction des Risques.....	10
GT Intervention des SAT en prison	11
Fonds fédéral de lutte contre les assuétudes	13
CONCLUSION	15

INTRODUCTION

L'année 2007 a été bien remplie pour la FEDITO qui a vu son volume d'activités sensiblement augmenter. L'arrivée, fin 2006, d'une nouvelle collaboratrice à plein temps dans notre équipe explique évidemment ce regain. Ce renforcement bienvenu de notre cadre qui compte aujourd'hui presque trois emplois temps plein a permis de mettre en place de nouveaux projets de réflexion et de coordination d'activités des services, avec notamment les groupes de travail sur les formations au sein du secteur, sur l'action des services spécialisés en prison ou encore la mise en route d'un centre de documentation web spécialisé dans le thème des dépendances.

Les sollicitations faites à la FEDITO ont aussi augmenté lors de l'année écoulée : coordination de projets, dossiers institutionnels, interventions publiques, informations, élaboration de positions sectorielles,.... Ces demandes sont le reflet de plusieurs années de travail et de construction d'une structure professionnelle. La FEDITO bruxelloise est devenue un acteur à part entière dans le paysage des professionnels spécialisés dans le domaine des produits psychoactifs et des dépendances. A Bruxelles, mais également sur l'ensemble de la Belgique, la fédération est sollicitée et le plus souvent en mesure de répondre à ces demandes en participant activement à différents concertations, forums et actions qui peuvent avoir des retombées importantes sur les pratiques du terrain bruxellois. Via iDA asbl par exemple, entité qui regroupe les trois fédérations sectorielles du pays, la FEDITO a créé des liens professionnels étroits avec les secteurs spécialisés du Nord et du Sud du pays. Cette transversalité produit des résultats tangibles, en témoignent le mémorandum "Pour une politique de santé drogues cohérente" co-rédigé par les deux FEDITO et la VAD, et la première campagne de sensibilisation sur le thème de l'alcool et les autres drogues en Belgique.

Un autre fait notable en 2007 concerne les thèmes du secteur qui se diversifient. Les Services Actifs en Toxicomanies dont l'action était à l'origine centrée principalement sur les drogues illégales, opèrent une mutation pour aborder *de facto* l'ensemble des produits psychoactifs et des dépendances, en ce compris les drogues légales (alcool, tabac). La FEDITO a aussi été régulièrement sollicitée à propos de questions liées à l'alcool, à sa consommation chez les jeunes et au cadre réglementaire actuel et à mettre en place.

Certaines ombres planant de longue date sur le secteur et sa fédération ne sont pas encore dissipées : au niveau institutionnel, la fragmentation des acteurs et des compétences drogues se fait particulièrement ressentir à Bruxelles. Au niveau du terrain, la culture de secteur et la mise en commun des ressources disponibles restent trop peu développées. Aux intersections des missions, le partage des compétences parfois relativement flou couplé à la multiplicité d'acteurs existants entraîne que certaines actions sont menées en parallèle et que d'autres soient difficiles à finaliser faute d'avoir les leviers nécessaires à disposition. Au niveau réglementaire, le cadre législatif inadapté à la réalité des consommations rend notre approche de santé, pragmatique et non moralisante plus ardue à mener. Au niveau de la capacité de travail de la FEDITO enfin, une équipe de moins de trois ETP n'a pas les moyens de réaliser l'ensemble des projets qu'il y aurait lieu de rencontrer dans ce domaine extrêmement complexe, passionnant et dans lequel les chantiers ne manquent pas.

Bonne lecture,

Ludovic HENRARD
Directeur FEDITO Bxl.

VIE DE LA FÉDÉRATION

Equipe : au 31-12-2008, l'équipe de la FEDITO se compose de 3 personnes :

- Ludovic Henrard directeur, TP
- Marie Absil, attachée de projet : 7 mois TP COCOF et 5 mois à 4/5 ETP COCOF et 1/5 ETP de coordination du projet Bibliodrogues.
- Fabienne Vandamme secrétaire, TP

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDITO

Ont rejoints le CA de la FEDITO Bxl: Josette Bogaert : 25-5-2007, Alexandra Al Haffar et Patricia Diederich : 29-6-2007. Le conseil d'administration de la FEDITO se compose donc à présent de 6 membres dont Serge Zombek (MASS de Bruxelles): président, Monique Vanwindekens (Projet Lama) : trésorière, Astrid Lionnez (Babel) : secrétaire, Josette Bogaert (CAP-ITI), Alexandra Al Haffar (Le RAT) et Patricia Diederich (Interstices CHU-St-Pierre).

Le conseil d'administration s'est réuni sur base mensuelle en 2007. Nous profitons de la rédaction de ce rapport d'activités pour remercier les administrateurs de leur investissement dans la fédération et leur soutien constant à l'équipe de la FEDITO Bxl.

AG : RÉUNIONS ET COMPOSITION

L'assemblée générale de la FEDITO se réunit mensuellement, elle est composée de 18 membres.

L'asbl Le Pélican, unique membre adhérent de la FEDITO, statut qui ne lui donnait pas de droit de vote aux AG et Groupes de Travail de la fédération, est devenu membre effectif à l'unanimité (des membres présents ou représentés) lors du vote de l'AG du 30-11-2007.

Notre unique membre adhérent devenu effectif, il ne reste plus qu'à faire agréer notre membre toujours en initiative, DUNE asbl, avant de penser à élargir notre secteur à d'autres intervenants actifs dans notre Région.

AUTRES RÉUNIONS

La FEDITO s'est réunie avec la FEIAT sur une base bimestrielle au cours de l'année 2007. Ces réunions avec l'organisation regroupant les directeurs du secteur Toxicomanies ont été initialement motivées par le projet d'état des lieux du secteur à établir. Pour ses missions de représentation, la FEDITO a formulé le souhait de pouvoir, après un recensement rapide des activités des services, compiler les difficultés rencontrées par les services et les projets que ceux-ci voudraient mettre en place pour combler d'éventuels manques dans l'offre à Bruxelles. A partir de ces informations le secteur aurait pu formuler et hiérarchiser une série de priorités faisant consensus. Ce type de travail aurait fourni un outil précieux pour ce qui concerne la représentation de la FEDITO Bxl. Dans la seconde partie de l'année ces réunions ont permis de discuter et de débattre du projet de réforme de l'ambulatoire en cours avec des représentants de services mandaté.

Ajoutons à cela toutes les participations aux activités du réseau au sens large :

- Petits déjeuner de la réduction des risques de Modus Vivendi,
- comité d'accompagnement des cahiers de Prospective jeunesse
- administrateur à la CTB-ODB.
- membre de l'AG du CLPS et du CBCS.
- ...

FORMATIONS SUIVIES

24-01-07, Consommation de cannabis, en quoi est-ce grave ? Dr A Masson, Chapelles aux champs (LH)

15-03-07, Journée pour les 10 ans de la Free clinic d'Anvers (LH)

20-03-07, Journée sur les réseaux santé de la COCOF organisée par Question Santé (LH, MA)

18-06-07, Cannabis et troubles psychiques, présentation des résultats, ULB, Institut de sociologie (LH)

25-10-05, Drogues, ... Et après ? Présentation et débat organisé par les Jeunes CDH (LH, FV).

21-11-07, VAD studiedag (LH).

05-02-07 ; 06-02-07 ; 13-02-07 et 07-05-07 Formation Prospective Jeunesse (MA)

ACTIVITÉS

INFORMATION ET COMMUNICATION :

COMMUNICATION AUX PROFESSIONNELS : SITE WEB ET NEWSLETTER

Les outils de communication mis en place ces dernières années tels que le site FEDITO (www.feditobxl.be) et la newsletter, sont à présent utilisés de façon régulière. Ils permettent la diffusion d'une série d'informations utiles aux travailleurs de terrain.

La newsletter touche largement les services membres de la FEDITO Bxl. La récolte des adresses mails des travailleurs actifs dans les différents services permet de diffuser aujourd'hui les informations de la newsletter à un maximum de professionnels. La newsletter FEDITO diffuse chaque mois différentes infos pratiques : congrès, journées d'études, formations, publications, news, appels d'offre, offres d'emploi,... Elle comporte également le F-édito, éditorial qui fait l'analyse une actualité touchant aux pratiques du secteur. (En Annexe 1)

L'équipe de la FEDITO n'a malheureusement pas pu assurer une édition mensuelle de sa newsletter pour cause d'autres dossiers prioritaires à rencontrer. Ludovic Henrard, habituellement en charge de rédiger le F-Edito et de compiler la rubrique "Actus" ayant été happé par la réalisation d'une campagne d'information au sein de la nouvelle asbl informations sur les Drogues et l'alcool (iDA asbl). Des choix entre priorités ont été opérés et quelques éditions n'ont pu être finalisées en fin d'année. Sept Newsletters sont parues en 2007.

Le site web www.feditobxl.be touche un public plus large qui peut y trouver une présentation des services, les documents produits par la fédération et une rubrique actualités touchant à la politique drogues, à des événements organisés par le secteur ou d'autres infos pouvant être utiles.

Le site web est un instrument appelé à évoluer. Après avoir revu la charte graphique de cet outil en 2006, la FEDITO projette de moderniser son site en 2008 en prenant soin d'utiliser les ressources existantes des sites proches (sites des services membres, site CTB), de rendre plus claire l'offre des services membres (soins, formations, ...) et de structurer les documents du secteur mis en ligne.

INFORMATION ET REPRÉSENTATION.

Durant l'année 2007 nous avons constaté une hausse sensible des sollicitations à la FEDITO: demandes téléphoniques d'informations et d'orientation sur les services et sur les prises en charge possible à Bruxelles, travaux d'étudiants, demande de renseignements, interviews radiophoniques ou filmées, orientation sur des personnes ressources, demandes des autres interfaces drogues (CTB, VAD, FEDITO wallonne,...) de professionnels, ... Cette augmentation révèle la dynamique positive de la fédération, aujourd'hui considérée comme un outil utile bien au-delà du secteur spécialisé CoCof. Ces nombreux contacts professionnels et échanges font partie du travail quotidien de la fédération qui joue un rôle de lien entre les parties, oriente, et répond aux demandes qui lui sont formulées dans la mesure de ses possibilités.

Voici les principales interventions publiques réalisées au cours de l'année écoulée.

4-01-07, Plug TV, émission sur le cannabis et les jeunes, passage de L.Henrard sur les effets et dangers du cannabis, la législation en vigueur, réponses aux questions de téléspectateurs.

17-03-07, Pathé Palace. Intervention et participation au débat (L. Henrard) sur la position du secteur spécialisé en matière de cannabis. Journée de sensibilisation et de débat organisée par la Liaison antiprohibitionniste.

21-03-07, Institut St-Dominique, deux ateliers de 50 minutes à propos de l'approche du secteur Toxicomanies en matière de dépendances. Présentation suivie d'un débat avec les élèves de 5^{ème} et rhétorique, dans le cadre du projet "In-différences" organisé tous les deux ans dans cet établissement.

26-03-07, ULB, travaux pratiques de criminologie sur le rôle et les limites d'action des acteurs des champs sécuritaires et socio-sanitaires, présentation par L. Henrard d'un cas concret avec l'exemple la circulaire PLP 41 suivi d'un débat avec les étudiants.

23-04-07, les "Rencontres irisées" du CBCS, thème "Quel avenir souhaitez-vous à votre secteur ?". Sujet : compétences Santé à Bruxelles, problèmes institutionnels rencontrés par les acteurs de terrain, piste de résolution pour le secteur Toxicomanies.

31-05-07, journée alcool, intervention de L. Henrard sur le thème "Alcool et travail, quelles prises en charge ?" devant les cadres du Ministère des finances. Matinée de formation de l'asbl Santé & Entreprise.

9-08-07, RTL-TVi, le 12 minutes : passage de L. Henrard. Thématique : le cannabis et les jeunes.

23-11-07, présentation du secteur bruxellois. Formation du RAT pour des travailleurs sociaux.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE POLITIQUE DES DROGUES EN CHIFFRES II (ANNEXE 2)

Le 17-11-07, Pablo Nicaise, chercheur à l'ULB, a présenté la "Politique des drogues en chiffres II" dans les locaux de la FEDITO. Cette étude, commanditée par le SPF de programmation scientifique, détaille les différents pouvoirs subsidiant les politiques liées aux drogues illégales.

Le premier volet de la recherche identifiait l'ensemble des acteurs concernés par la problématique drogues. Ces acteurs sont répartis en 5 secteurs : "recherche /épidémiologie", "prévention", "assistance", "sécurité" et "politique-gestion" afin de structurer les résultats obtenus.

Le deuxième volet de la recherche consiste en un décompte des dépenses publiques aux différents niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire, régional, provincial et local) en lien avec la problématique des drogues illicites. La FEDITO a pour l'occasion invité les différents secteurs professionnels et les administrations concernées.

GROUPE DE TRAVAIL "MISSIONS" (TABLEAU EN ANNEXE 3)

Ce groupe de travail a réuni des représentants des secteurs social et santé de l'ambulatoire et de l'administration pendant l'année 2007. L'objectif de ce GT était double :

1° Avoir une représentation la plus précise et complète possible sur le cadre minimal des équipes des secteurs subsidiés au regard des missions qui leur sont confiées. Une attention particulière a été portée à la fonction de coordination. Qu'en dit chacun des décrets ? Quels sont les moyens prévus par la législation et consacrés à cette fonction ?

2° Aboutir à un tableau présentant l'ensemble des secteurs social-santé ambulatoires sous ce triple aspect : "Cadre minimal du personnel, coordination et missions" afin d'avoir une lecture plus claire des socles inter-sectoriels communs et des spécificités de chacun des secteurs.

Ce travail devait permettre de dégager certains problèmes transversaux social-santé et d'autres plus spécifiques à un ou plusieurs sous-secteurs. Il a surtout mis en évidence les grandes différences existant dans la structuration des sous-secteurs de l'ambulatoire bruxellois concernant les missions à effectuer et le cadre des équipes en place.

RÉACTION À LA PROPOSITION DE RÉSOLUTION RELATIVE À LA SANTÉ MENTALE ET AUX DROGUES ET ASSUÉTUDES (EN ANNEXE 4)

Les parlementaires de trois groupes politiques (PS, Ecolo, CDH) du Parlement Francophone Bruxellois ont déposé lors de la séance du 1^{er} juin 2007, une proposition de résolution relative à la santé mentale et aux drogues et assuétudes. Cette proposition faisait suite aux auditions en commission parlementaire de nombreux acteurs du réseau sanitaire bruxellois dans le cadre de l'évaluation des décrets Toxicomanies et Santé mentale.

La FEDITO a rédigé un avis motivé sur les différents points de cette proposition de résolution touchant à ses activités afin de préparer l'avis du secteur Toxicomanies devant le Conseil Consultatif. Cette initiative parlementaire est actuellement suspendue vu le projet de réforme de l'ensemble du secteur ambulatoire.

MÉMORANDUM " POUR UNE POLITIQUE DE SANTÉ DROGUES COHÉRENTE " (EN ANNEXE5)

La fédération a entamé en 2006 un travail de fond visant à présenter les nombreuses activités développées à Bruxelles par ses services membres et à faire remonter une série de difficultés rencontrées par ces institutions. L'objectif était triple : définir les priorités du secteur Toxicomanies bruxellois, les hiérarchiser et ainsi éclairer notre pouvoir organisateur sur nos demandes prioritaires, ce qui aurait fourni un outil précieux pour définir ses objectifs et motiver ses décisions politiques.

Ce document n'a pas pu être finalisé complètement mais a été utilisé pour rédiger le Mémoire "Pour une politique de santé drogues cohérente" en collaboration avec la FEDITO wallonne et la VAD dans l'optique des élections fédérales du 10 juin 2007. Ce document donne une vue d'ensemble des principales préoccupations de

ces acteurs de terrain pour la législature fédérale à venir (2007-2011). Il reprend les principaux besoins et les demandes prioritaires dans les domaines de la prévention, des soins, de la RdR. Il reprend également les priorités à rencontrer en matière de formation, de politique scientifique et d'épidémiologie.

Ce Mémoire a été largement diffusé aux parlementaires des différents groupes politiques, aux exécutifs en place, et a bénéficié d'une répercussion médiatique toujours nécessaire pour maintenir le sujet des drogues et des dépendances dans le débat de société. Ce type de travail illustre aussi la dynamique interrégionale qui anime actuellement les trois fédérations sectorielles du pays. Soulignons à ce niveau que la FEDITO bruxelloise tient une place prépondérante dans cette dynamique en faisant le lien entre la FEDITO wallonne et la VAD.

ASSUDOC-BIBLIODROGUES

A l'heure actuelle, toute personne en quête de documentation ou de références bibliographiques en matière d'assuétudes doit se rendre physiquement dans les institutions du secteur toxicomanies disposant d'un centre de documentation spécialisé et ouvert au public. Ces démarches prennent du temps et il est actuellement impossible d'avoir un aperçu de l'ensemble des ressources existantes, ce qui complique les travaux d'investigation autour de ce sujet. Il manque un outil de recherche d'information performant spécialisé dans le domaine des drogues et des dépendances, une base de données unique et conviviale conçue à l'échelle de la Communauté française et accessible au public sur Internet. Le projet ASSUDOC, toujours en cours, comblera cette lacune.

Le projet pilote ASSUDOC, financé par le SPF Santé Publique, implique les centres de documentation les plus importants et les fédérations sectorielles, il est destiné à être utilisé non seulement en Communauté française, mais aussi par tout chercheur maîtrisant le français, où qu'il se trouve. En effet la création de liens vers la base de données, baptisée "Bibliodrogues", sur les portails d'information déjà existants ou en voie de création fait partie intégrante du projet qui comprend un objectif de visibilité et de mise à disposition des ressources existantes. Toute personne potentiellement intéressée par le sujet des assuétudes pourra accéder à ses informations. Ce public est nombreux et varié : chercheurs universitaires, étudiants, parents, éducateurs, professionnels des secteurs psychosocio-médico-social, judiciaire, de l'enseignement, etc.

Ce projet a nécessité un partenariat entre la FEDITO bruxelloise les centres de documentation d'Infor-Drogues, Prospective Jeunesse et Nadja. La FEDITO bruxelloise coordonne le projet tandis que les centres de documentation exécutent le travail technique (élaboration d'un thésaurus commun, encodage harmonisé des ressources documentaires, élaboration de la base de données commune,...).

Un groupe de travail a été chargé de réaliser le projet ASSUDOC, il est composé de : Marie Absil : coordinatrice FEDITO, Sabine Gilis : documentaliste Nadja, Danielle Dombret : documentaliste Prospective Jeunesse, Catherine Veckmans : documentaliste Infor-Drogues et Karin Verstraeten pour RESODOC (Base de données et Centre de documentation de Promotion de la Santé-UCL). Il s'est réuni les 29-07-07 ; 05-07-07 ; 20-08-07 et 04-09-07.

Le premier comité d'accompagnement du SPF Santé Publique à eu lieu le 10-09-07.

En tant que coordinatrice du projet, la FEDITO a exécuté les tâches suivantes :

1. Recrutement d'une documentaliste.
2. Recherche et achat du matériel informatique nécessaire à la bonne marche du projet.
3. Organisation, préparation et présidence du groupe de travail.
4. Préparation du site annexe à la base de données Bibliodrogues.
5. Suivi du projet avec le SPF Santé Publique.

Le terme du contrat entre la FEDITO et le SPF Santé Publique pour ce projet est fixé au 30-06-08.

Projet complet, avec description détaillée, acteurs impliqués, phasage et prévisions budgétaires en annexe 6.

INVENTAIRE ALCOOL, CANNABIS ET FORMATION

1. Groupe de travail formation

Le groupe de travail formation a été institué, à l'origine, en vue de réaliser un état des lieux de l'offre de formation du secteur toxicomanies afin d'en faire la promotion sur le site Internet de la Fédération. La FEDITO ayant reçu un courrier du Ministre de la Santé CoCof demandant un état des lieux des formations du secteur, nous avons décidé d'utiliser le travail déjà réalisé par le groupe de travail formation. Les SAT ont rédigé un document décrivant leur offre de formation. Ensuite, un travail d'harmonisation des présentations (création de catégories, classification des formations,...) a été effectué afin de rendre l'offre de formation plus lisible. Un texte de présentation a enfin été rédigé, il reprend : un état de la situation à Bruxelles, la classification des formations proprement dites et des diverses activités formatives du secteur, les publics visés par les formations ainsi que des pistes de réflexions et des propositions pour améliorer l'offre à Bruxelles

2. Réunions "alcool" et "cannabis"

Pour réaliser l'état des lieux concernant l'offre d'aide pour les jeunes ayant un problème de consommation d'alcool et de cannabis, la FEDITO a d'abord examiné les rapports d'activités des SAT afin d'identifier l'offre du secteur pour cette problématique. Plusieurs réunions ont été organisées afin de compléter et de préciser les informations recueillies dans les rapports d'activités. En ce qui concerne la consommation d'alcool chez les plus jeunes certaines conclusions du groupe porteur "Jeunes et alcool" ainsi que certaines résolutions du Plan national alcool 2008 ont été intégrées. Pour le volet cannabis une personne de contact "cannabis" a été désignée dans chaque SAT afin de mieux orienter les demandes du public. Le groupe de travail cannabis doit être réactivé en 2008.

GT FORMATION DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE

Lors d'une réunion du groupe de travail formation consacrée à l'inventaire de ce qui existe dans le secteur pour l'état des lieux, il est apparu qu'une formation, très complète et impliquant six institutions différentes, avait été dispensée à la prison de St-Gilles en 2005. Proposition a été faite d'essayer de réactiver cette formation à destination des prisons. Un groupe de travail ad hoc a donc été créé, il s'est réuni pour la première fois le 16-11-07 afin d'organiser son programme de travail. L'évaluation de la formation de 2005 sera examinée en détail afin de profiter au mieux de l'expérience acquise et de tenir compte des avis du personnel formé à cette époque. Philippe Glibert (SPF Justice) sera invité afin de le tenir au courant de nos projets et de disposer d'un relais au sein des Groupes Locaux de Pilotage Drogues des prisons. Contact sera prité avec les différentes prisons bruxelloises afin de leur proposer les modules de formation créés par le groupe de travail. Un travail d'élaboration des modules en collaboration avec le personnel des prisons est envisagé dans le souci de répondre au mieux à leurs demandes. Les activités de ce groupe se poursuivent en 2008.

GT FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Lors d'une réunion du groupe de travail formation consacrée à l'inventaire des formations réalisées pour l'état des lieux, il avait été suggéré de mettre sur pied un module de formation pour les futurs travailleurs sociaux. Module à intégrer dans le cursus normal des Hautes Ecoles. Nous avons donc décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour réaliser ce module de formation. Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 16-11-07. Cette

réunion a permis de dégager une méthode de travail (avec quelles Hautes Ecoles prendre contact, durée du/des modules à construire, contenu des modules,...). Une réunion a été organisée, le 26-11-07, avec la CTB/ODB qui a rédigé une étude intéressante pour ce groupe de travail : "Soutenir les travailleurs sociaux de première ligne non spécialisés dans leur travail avec des consommateurs de substances psychoactives" Ce document relève les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux confrontés à des usagers de drogues ainsi que des propositions de résolution de ces problèmes. Ce rapport révèle, entre autre, que les travailleurs sociaux connaissent mal le secteur spécialisé toxicomanies. Le groupe de travail a donc décidé de tenir compte de ces informations dans l'élaboration de son module. Le travail d'élaboration de cette formation "Hautes Ecoles" se poursuit en 2008 avec la rédaction d'un canevas concernant le contenu des futurs modules de formation. Canevas à soumettre aux Hautes Ecoles et à corriger afin de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins.

ETAT DES LIEUX CANNABIS-ALCOOL-FORMATIONS

Le 26-09-07, la FEDITO a reçu un courrier du Ministre Cerexhe lui demandant de réaliser un état des lieux de l'offre des SAT bruxellois en matière de formation, d'aide aux usagers d'alcool et d'aide aux usagers de cannabis et de leur famille. Afin de répondre à cette demande, la FEDITO a mis cette question à l'ordre du jour du groupe de travail formation et organisé des réunions "alcool" et "cannabis". Lors de ce travail, des difficultés imprévues ont émergés qui nous ont empêchés de remettre l'état des lieux dans les délais prévus. Tout d'abord, le caractère éclaté des offres de services rend difficile la rédaction d'un état des lieux homogène et cohérent. Un gros travail d'harmonisation dans la présentation des offres à dû être réalisé. Ce travail d'harmonisation s'est révélé plus difficile que prévu car chaque association tenait à sauvegarder ses spécificités propres. Ensuite, l'absence, pour cause de maladie, de la coordinatrice du projet a interrompu le travail pendant tout le mois de décembre. Nous nous sommes donc retrouvés hors délais pour rendre notre travail au Ministre Cerexhe.

GT FORMATION

Ce groupe de travail a été institué en vue de réaliser un état des lieux des formations du secteur afin d'en faire la promotion sur le site web de la fédération. Le recueil des données a commencé dès le lancement du groupe. Cependant une lettre du ministre Cerexhe, reçue le 26-09-07 nous demandant de réaliser un état des lieux de l'offre des formations du secteur a légèrement modifié les objectifs de ce groupe de travail. En effet, nous avons décidé de réaliser prioritairement l'état des lieux pour le ministre. Dès lors, les activités de ce groupe de travail sont décrites au point suivant de ce rapport "Etat des lieux cannabis-alcool-formations".

PLATE-FORME DE SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES RISQUES

La plate-forme RdR a continué ses travaux en 2007 (18-04-07, 04-06-07, 04-07-07, 24-09-07). Les FEDITO wallonne et bruxelloise souscrivent aujourd'hui pleinement à la charte de réduction des risques adaptée pour les besoins de cette plate-forme. Le dossier RdR a été finalisé et les acteurs moteurs de la plate-forme (Modus Vivendi et FEDITO Bxl) recherchent actuellement les moyens de créer les outils de communication qui permettront à cette plate-forme de déployer une série d'activités de sensibilisation vers les professionnels de la santé, de l'éducation, et les décideurs politiques.

GT INTERVENTION DES SAT EN PRISON

Plusieurs associations travaillant en prison ont demandé à la FEDITO de créer un Groupe de travail prison afin de discuter des problèmes spécifiques (accès, infrastructures) des intervenants en prison¹. Ce groupe s'est réuni les 7-12-06 ; 25-04-07 et 23-05-07.

Lors de notre première réunion, un intervenant nous a appris la constitution de la Confédération des Associations Actives en Prison (CAAP) (dont la mise en place est soutenue par la Communauté Française, en charge du volet prévention concernant les détenus). La CAAP sera un lieu de concertation, de coordination et d'échange d'informations entre travailleurs d'associations différentes ainsi qu'entre intervenants extérieurs et le monde carcéral.

Objectifs principaux de la CAAP

- Répertorier, promouvoir et coordonner les offres de services en milieu pénitentiaire;
- Relayer les difficultés vécues par les associations actives en milieu pénitentiaire;
- Etre un interlocuteur privilégié dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des détenus et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences;
- Organiser la concertation entre ses membres;
- dresser un bilan régulier des actions menées en milieu pénitentiaire;
- Veiller à la concertation avec les divers acteurs concernés par le milieu pénitentiaire.

Lors de cette réunion, il a également été souligné que, depuis 2005, le droit des peines a été profondément remodelé par une série de textes :

- La loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaires ainsi que le statut juridique des détenus du 12-01-05 ;
- La loi relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine du 17-05-06 ;
- La mise en place des tribunaux d'application des peines ;
- La circulaire ministérielle n° 1785 du 18-07-06 relative à la problématique de la drogue en prison.

Il a donc été décidé en groupe de travail:

- De participer aux discussions de la CAAP. (Statuts de la CAAP en annexe 7)

La FEDITO s'est rendue, le 12/11/07, à la première Assemblée Générale de la CAAP. Lors de cette réunion, les membres du CA ont été élus et les différents secteurs de travail (commission techniques) ont été définis. Il y aura quatre secteurs : formation-enseignement, psycho-social (détenu + famille), santé (physique et mentale) et enfin culturel et sportif. La FEDITO représentera ses membres dans la commission psycho-sociale.

- Pour alimenter les discussions de cette assemblée, de rédiger en groupe de travail une position commune aux membres des FEDITO's wallonne et bruxelloise concernant le travail des SAT en prison.

¹ Cf. rapport d'activités Fedito 2006, pp. 11-12. www.feditobxl.be/documents/RAPPORTACTIVITESFEDITO2006.doc
FEDITO Bxl : rapport d'activités CoCof 2007

Le résultat est un texte "Cadre d'intervention en prison des Services Actifs en Toxicomanies: Principes et propositions" (en annexe 8) qui détaille:

- Les conditions minimales indispensables à une prise en charge globale et respectueuse des détenus usagers de produits psychotropes et à la mise en place des actions menées en milieu carcéral par les intervenants extérieurs.
- Trois propositions relatives à la mise en place de programmes spécifiques et adaptés (information, formation, RdR) devant permettre une meilleure gestion des phénomènes de consommation de produits psychotropes en prison.

JOURNÉE D'INFORMATIONS DU 19 SEPTEMBRE (ANNEXE 9)

Les études, prises de position et groupes de travail susceptibles d'intéresser les acteurs externes des prisons bruxelloises sont nombreux et émanent de niveaux très divers, c'est pourquoi la FEDITO et la CTB ont organisé conjointement, le 19-9-07, une matinée d'information sur les développements récents ou en cours actuellement.

Cette journée avait pour objectif de participer à la coordination des acteurs bruxellois intervenant auprès des détenus et ex-détenus en les informant des diverses recherches, initiatives et avancées législatives récentes. Celles-ci sont plurielles et émanent de divers niveaux dont les acteurs de terrain ne sont pas toujours informés, mais elles sont toutes susceptibles d'avoir un impact sur leur travail quotidien.

Voici les noms des participants de la journée du 19 septembre et le titre de leurs interventions :

Studie mbt het justitieel welzijnswerk in het Brussels Gewest. (Vincent Florée)

Drug use in Belgian prisons. Monitoring of health risks 2006. (Philippe Glibert)

Druggebruik en psychopathologie in gevangenis: een exploratieve studie tot methodiekontwikkeling (Youri Caels)

La nouvelle loi et ses applications concrètes - Arrêtés d'application de la Loi de principes (Mark Vanderveken)

Groupe de pilotage central Drogues / Actieplan 2007 (Mark Vanderveken)

asbl CAAP - Coordination des Associations Actives en Prison (Romain Bosmans)

FEDITO -Travail des SAT en prison (Marie Absil)

Comité de concertation bruxellois sur l'aide aux Justiciables (Vincent Florée)

Groupe de travail de la LBFSM (Joëlle Dubocquet)

Groupe de travail Justice-Prisons de CTB-ODB (Filippo Regni)

Synthèse et conclusion - Samenvatting en besluiten (Maurice Friedberger)

Les actes de cette journée peuvent être consultés sur le site www.feditobxl.be, dans la rubrique "Documents du secteur".

FONDS FÉDÉRAL DE LUTTE CONTRE LES ASSUÉTUDES

La FEDITO Bxl est active à différents niveaux dans le "Fonds de lutte contre les Assuétudes" mis en place en 2006 par le Ministre fédéral de la Santé Publique et des Affaires Sociales. La fédération y représente et défend les orientations et les projets des intervenants bruxellois en concertation avec les autres coupoles régionales, VAD et FEDITO wallonne. Les fédérations régionales et/ou communautaires ont été présentes à chaque étape de la constitution du Fonds fédéral de lutte contre les assuétudes, y compris dans la rédaction de l'Arrêté Royal du 28-12-06 fixant les modalités d'attribution du Fonds, dans l'élaboration d'un avis sur les projets soumis, et ont été actives via l'asbl iDA pour que le Fonds puisse être reconduit dans un avenir que nous savons proche.

COMITÉ ASSUÉTUDES

Ludovic Henrard a intégré le Comité Assuétudes qui a été formé dans ce cadre. Celui-ci est composé de :

- deux représentants collaborateurs du Ministre;
- quatre représentants des fédérations qui regroupent des institutions spécialisées : Ludovic Henrard (FEDITO Bxl), Dominique Humblet (FEDITO Wallonne), Marijs Geirnaert et Marcel Vanhex (VAD).
- deux experts scientifiques ;
- un représentant de l'Institut National d'Assurance Maladie- Invalidité;
- deux représentants du Service public fédéral Santé publique.

Ce comité a pour mission "*de faire des recommandations au ministre sur les orientations à suivre en matière de lutte contre les assuétudes et de remettre un avis sur les demandes de subvention introduites pour les projets*"²

Le comité assuétudes s'est réuni à deux reprises (13-03-07; 26-03-07), au cours de deux séances marathon dédiée à examiner l'ensemble des projets rentrés par les acteurs de terrain et de fournir un avis motivé sur les plus de 150 dossiers soumis.

L'élimination a priori d'un nombre important de projets qui entraient pourtant dans le canevas co-rédigé par les fédérations et les représentants du Ministre, ainsi que l'acceptation de projets remis hors délais et ne respectant pas le canevas proposé ont également entraîné une réaction formelle des fédérations sectorielles afin d'éviter pareils aléas lors des futures éditions du Fonds (courrier envoyé au fédéral en 25-5-05-07 en annexe 10)

INFORMATION SUR LES DROGUES ET L'ALCOOL (iDA ASBL)

En parallèle au Comité assuétudes, la FEDITO Bxl a créé l'asbl iDA avec son homologue wallonne et la Vereniging voor Alcohol- en andere Drugproblemen (VAD). Initialement baptisée Info@D l'asbl a été renommée iDA asbl pour des raisons de clarté.

Ludovic Henrard a intégré le GT chargé d'élaborer la campagne de sensibilisation et d'information planifiée et financée dans le cadre de ce Fonds fédéral. La charge de travail fut considérable : constitution du werkgroep, élaboration du cahier de charges, appel d'offre aux compagnies publicitaires, sélection des offres, élaboration du projet (rédaction du contenu, sélection des supports, suivi des travaux,...)

² Arrêté royal du 28-12-2006 fixant les modalités d'attribution du Fonds de lutte contre les assuétudes. Art. 4.
FEDITO Bxl : rapport d'activités CoCof 2007

L. Henrard a également rédigé le cahier de charges pour la future évaluation du projet et accompagnera les opérateurs désignés pour effectuer l'évaluation. Les objectifs de cet exercice sont multiples :

- Impact tant quantitatif et qualitatif de la campagne sur base des objectifs fixés
- Favoriser la réflexion et le dialogue autour de la thématique alcool-drogues;
- Favoriser une démarche de recherche d'informations;
- Orienter les thèmes et messages de la prochaine campagne et garantir sa pertinence;
- Vérifier l'utilité des outils créés pour les professionnels.

Réunions du GT iDA : 08-01-07, 08-02-07, 28-06-07, 11-09-07, 25-10-07, 9-11-07, 20-11-07, 27-11-07, 04-12-07, 11-12-07, 18-12-07.

18-09-07 Cellule politique santé drogues, Présentation de la campagne Vrai-Faux sur l'alcool et les autres drogues.
(En annexe 11)

CONCLUSION

La fin de l'année 2007, ainsi que le début de l'année 2008 ont été marqués par une absence de deux mois de notre attachée de projet sous certificat médical et par la monopolisation complète de Ludovic Henrard dans la coordination et la réalisation de la campagne nationale "Alcool et autres drogues : le vrai et le faux" au sein de l'asbl iDA. Aucun autre projet n'a pu être finalisé pendant cette période, ce qui est aussi révélateur de la relative précarité dans laquelle opère toujours la FEDITO. Certains dossiers planifiés et budgétisés en 2007 n'ont donc pas pu aboutir. Il s'agissait principalement de réaménager le site pour y présenter de façon claire les formations données par les services membres et les publics visés par ces formations, et de réaliser un folder de présentation des formations du secteur à l'attention des publics professionnels ciblés. Nous constatons en effet que les professionnels actifs dans le domaine social, médical, de l'aide à la jeunesse ou de l'éducation éprouvent parfois des difficultés à identifier les activités déployées à leur intention par les Services Actifs en Toxicomanies. Un travail important de communication et de promotion de nos activités, actuellement principalement réalisé au niveau des services, reste à mettre en place. Il est plus pertinent de l'envisager pour l'ensemble du secteur que service par service et la FEDITO Bxl est naturellement la structure la plus appropriée pour le réaliser. Ce travail de communication et de promotion de nos activités sera approfondi en 2008 à condition qu'il soit possible de retranscrire et d'objectiver les activités déployées au sein des SAT, ce qui n'est pas toujours évident. La discussion menée autour de l'état des lieux et de la hiérarchisation de priorités sectorielles, ainsi que le travail réalisé autour des activités de formation au sein du secteur en a donné un aperçu à l'équipe de la FEDITO.

La fédération continuera à s'investir dans les projets entamés avec, notamment, la finalisation du projet Bibliodrogues, les programmes de formations croisées, son investissement dans l'asbl iDA et le Fonds de lutte contre les Assuétudes, ainsi que le suivi de la réforme des secteurs de l'ambulatoire en cours. Ces projets revêtent chacun une importance particulière à différents niveaux : information et visibilité pour le projet Bibliodrogues, coordination et mise en commun des ressources pour les projets de formations croisées, représentation du secteur bruxellois et aide aux services via le Fonds de lutte contre les assuétudes et le nécessaire décloisonnement entre les secteurs de l'ambulatoire qui pourrait s'accélérer via un décret commun et la mise en place de la démarche qualité actuellement en préparation.

De manière générale la FEDITO tentera de consolider l'édifice bâti ces dernières années, d'investir les lieux de concertation dans les domaines du social et de la santé, de sensibiliser les décideurs et les professionnels aux enjeux de liés aux consommations de produits psychoactifs dans notre société. Pour y arriver elle continuera de mobiliser et de convaincre ses membres de la nécessité de partager nos savoirs, de nous coordonner et de mettre en commun nos ressources pour répondre de façon optimale aux demandes en constante évolution des usagers de nos services, qu'ils soient consommateurs de produits psychoactifs ou professionnels en demande de soutien ou de formation.